RÉPUBLIQUE DU PANAMA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE SERVICE NATIONAL D'INTÉGRATION EXIGENCES EN MATIÈRE DE VISA TOURISTIQUE

EXIGENCES RELATIVES AUX VISAS AUTORISÉS ET AUX VISAS ESTAMPILLÉS (extrait de www.embassyofpanama.org/visas-1, le 13 février 2023)

Exigences:

- 1. Remplir et signer la demande de visa (Cliquez ici pour télécharger)
- 2. Fournir des copies de toutes les pages de votre passeport, le passeport devant avoir une validité d'au moins trois mois avant le voyage prévu.
- 3. Fournir une réservation de vol avec l'itinéraire de poursuite du voyage ou un billet électronique.
- 4. Fournir une copie d'une pièce d'identité (ID) ou d'un document de résidence en cours de validité du pays où vous avez votre domicile.
- 5. Fournir trois (3) photos (taille : 2x2, avec fond blanc)
- 6. MODE DE PAIEMENT : Mandats-post de WESTERN UNION ou MONEYGRAM.
 - a) Un premier mandat de 50,00 \$, à l'ordre de : SERVICIO NACIONAL DE MIGRACION.
 - b) Un deuxième mandat de 10,00 \$, à l'ordre de : CONSULADO DE PANAMA.
- 7. Fournir une preuve de solvabilité économique pendant le séjour. (Pas moins de 500,00 USD.)

Cela peut être vérifié avec l'un des éléments suivants :

- Chèque bancaire certifié au nom du demandeur.
- Chèque de voyage au nom du demandeur.
- Relevé bancaire du demandeur pour les trois derniers mois.
- Relevés de carte de crédit du demandeur au cours des trois derniers mois.
- Un certificat de travail avec le dernier salaire ou une accréditation de travailleur indépendant, dans le cas où vous êtes un employé d'une entité publique ou privée.
- Si vous êtes un citoyen retraité, présentez une attestation de votre retraite.
- Une lettre de votre employeur indiquant votre salaire mensuel. (Doit être traduit en espagnol)
- Les déclarations d'impôt de l'année fiscale précédente.
- Si vous agissez en tant qu'homme d'affaires, soumettez une référence bancaire.
- Toute autre preuve raisonnable de revenu acceptée par le Service national des migrations.
- 8. Apporter le dernier visa approuvé par les autorités d'immigration (le cas échéant).
- 9. Fournir une réservation d'hôtel (le cas échéant).
- 10. Présentez, le cas échéant, une lettre d'invitation, qui peut provenir soit d'un résident panaméen, soit d'une entité privée :
- Si la lettre provient d'un résident temporaire ou permanent du Panama, il doit fournir:
 - Une copie authentique de leur numéro de matricule;

- o Leur passeport et une carte d'identité pour l'étranger ; et
- Leurs déclarations fiscales.
- Si la lettre provient d'une entité privée, celle-ci doit fournir :
 - o La certification dans le registre public;
 - Une copie de l'avis d'activités ;
 - Une copie de la clé de fonctionnement dans la Zone Franche de Colon. (le cas échéant) ;et
 - Leurs rapports d'impôts.
- 11. Si vous présentez une lettre d'invitation (n° 10), la solvabilité économique de l'invité peut être vérifiée à l'aide des documents suivants:
- Certification bancaire;
- Déclaration de loyer ; ou
- Lettre de travail avec la dernière date de la Caisse de sécurité sociale en cas de citoyens de naissance.
- 12. Pour la sollicitation d'un mineur, elle doit être faite par un parent ou un tuteur légal.

REMARQUE: TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE TRADUITS EN ESPAGNOL.